



**SYNDICAT C.G.T.**  
**du Personnel de Nantes Métropole**

8 rue Émile PEHANT

44000 Nantes

☎ 02.40.99.67.66.

☎ 02.40.99.67.67.

☎ 02.40.99.67.68.

Fax : 02.40.99.67.65.

E-Mail :

syndicat.cgt@nantesmetropole.fr

Nantes le 2 Décembre 2008

## **Compte-Rendu CHS**

### **DSI - du 27 novembre 2008**

**La CGT a su rappeler à la Direction qu'un compte-rendu du groupe CHS précédent, ne se donne pas aux OS au début d'un groupe. Nous savons qu'il y a eu un déménagement, mais un rappel permet d'apporter une amélioration (normalement).**

Commençons par ce fameux déménagement, qui vous le savez a fait couler de l'encre et occasionner beaucoup de discussions (par la CGT) qui finalement n'ont pas été entendu. Depuis la direction nous fait savoir qu'elle a rencontré des soucis comme :

1. Des fuites d'eau dues à la suppression du réseau d'eau
2. Des climatiseurs annexes
3. La température, climatisation (problèmes des yeux)
4. Les livraisons de matériels informatiques

Elle nous fait savoir que petit à petit tous ces problèmes rencontrés arrivent à se résoudre.

**La CGT reste méfiante sachant qu'elle n'était pas pour ce déménagement, et pour cela, elle en profite pour demander :**

- 1. Le bilan financier de l'installation à la Tour Bretagne**
- 2. Mise en place de douches pour les cyclistes**
- 3. Les clefs pour l'accès au RC3.**

La direction de ce service nous transmet un certain nombre d'actions qui ont été effectuées ou en cour de réalisation voir en discussions. Logiquement tout agent de la DSI devrait connaître toute la logistique, car un document est à leur disposition, où la direction indique ce qu'elle engage et ce qui est réalisé. Si ce document ne vous parvient pas vous êtes en droit de le demander.

**L'info :**

**Comme vous le savez les collègues du RC 3 sont bien installés, mais l'hygiène n'y est pas. Donc le groupe CHS CGT apprend qu'ils vont déménager une fois de plus pour aller dans des locaux au boulevard de Bellamy pendant que le RC 3 se refait une peau neuve si le budget suit.**

Enfin voilà ce qu'on peut vous dire du groupe CHS, mais on oublie les accidents de travail !!!

**Et oui, si la CGT ne le rappelait pas, nous n'en aurions pas eu la lecture suivante :**

- ❖ **2007** accidents de trajet, 6 de déclarés pour 55 jours d'arrêts
- ❖ **2008** accidents de trajet, 2 de déclarés pour 1 avec 12 jours d'arrêts

**Comme vous pouvez le constater ce service déclare beaucoup d'accidents de trajet, car les agents se déplacent spécialement en deux roues, ils n'ont pas de grosses manipulations à effectuer.**

Ce compte-rendu ne reflète peut être pas toutes vos attentes, alors n'hésitez pas à nous contacter car :

**LA CGT et son GROUPE CHS**

**Restent à votre écoute.**

**Avançons Ensemble**